

**Séance du 09 JUIN 2023**



L'an deux mil vingt-trois le neuf juin à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BALLARINI, Maire

**Présents** : Jean-Louis BALLARINI, Maire, Nicole SEVESTRE 1<sup>ère</sup> adjointe, René ECKENFELDER 2<sup>ème</sup> adjoint, Alain LURION, Gautier KALMÉS, Pierre BERTRAND, Edith BOHRER-JAUZE

**Excusés** : Fabienne RESTELLI, Martine POINSIGNON-COSTA et Michel ARTISSON,

**Procurations** : Martine POINSIGNON-COSTA procuration à Fabienne RESTELLI procuration à René ECKENFELDER.

Date de la convocation : 02/06/2023

Date de l'affichage : 02/06/2023

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers votants : 9

Nombre de conseillers absents : 1

Nombre de procuration : 2

Madame Nicole SEVESTRE est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance est ouverte à 18h30 et invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du délégué et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023

Après la désignation des délégués, le maire, donne lecture de l'ordre du jour :

- Compte rendu séance du 04 mai 2023
- Rapports annuels sur les prix et la qualité du service (RPQS) pour 2021 de l'Eurométropole de Metz
- Renouvellement bail de chasse 2024 - 2033 : choix du type de la consultation
- Divers

**DCM 2023/31 : Approbation du procès-verbal du 04/05/2023**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide :

- D'approuver le procès-verbal de la séance du 04/05/2023

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

**DCM 2023/32 : Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public pour 2021 de l'Eurométropole de Metz**

Le Maire donne lecture des rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service Public 2021 : pour les Déchets Ménagers et Assimilés, l'assainissement et le service de l'eau de l'Eurométropole de Metz.

Le conseil municipal, prend acte de ces rapports

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

**DCM 2023/33 : Renouvellement bail de chasse 2024-2033 : choix du type de la consultation**

L'article L 429-13 du Code de l'Environnement prévoit deux modes de consultation (obligatoire des propriétaires fonciers soit :

- Par une réunion des propriétaires intéressés
- Soit par une consultation écrite des propriétaires

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- De choisir le principe de la réunion pour la consultation des propriétaires intéressés.
- De fixer la date du **mardi 22 août 2023 de 10h00 à 12h00** pour inviter les propriétaires à se présenter en mairie afin de se prononcer sur l'affectation à donner au produit du bail de la chasse communale pour la nouvelle période de location comprise entre le 02 février 2024 et le 1<sup>er</sup> février 2033.

**Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0**

La séance est levée à 19h05.

Le Maire



Jean-Louis BALLARINI

La secrétaire de séance



Nicole SEVESTRE